

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



247385

Déclaration de Maladie : N° P19- 0011145

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2651 Société : R.A.M.
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : SAOUTI ABDELRAHIM Date de naissance : 21/06/1959
Adresse : HAY PANDOROUNA RD N°33 ANN CLIOK CASABLANCA
Tél. : 0661744290 Total des frais engagés : 476,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
Dr. ILHAM BENAËBOUD
GYNECOLOGUE - OBSTETRICIENNE
Tél : 05.22.52.37.73
INPE : 091020537
Date de consultation : 12/01/2023
Nom et prénom du malade : SATIS BADIA Age : 52 ans
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : T.M. cycle
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 12 / 01 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/01/23			3000	Dr. ILHAM BENABOU GYNÉCOLOGUE - OBSTÉTRICIENNE Tel: 05 22 52 37 73 INPE: 091020537

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ACHIR 101 Bd EL Qods Lot. Mandarona Rue 14 Maar 1 Ainchok-Casa Tel: 05 22 52 82 53	12/01/23	176,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

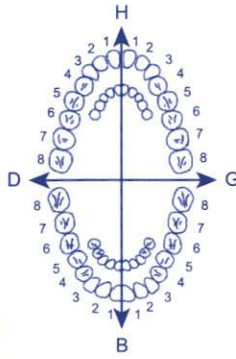
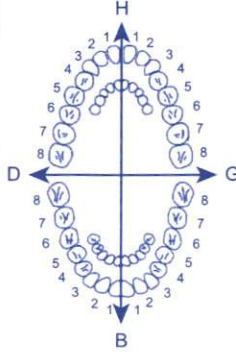
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
				Coefficient DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXECUTION														
				FIN D'EXECUTION														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <tr><td colspan="2">H</td></tr> <tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>D</td><td>G</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> <tr><td colspan="2">B</td></tr> </table>		H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		Coefficient DES TRAVAUX	
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS															
			DATE DU DEVIS															
			DATE DE L'EXECUTION															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ilham BENAËBOUD

الدكتورة إلهام بنعبود

Accès Chof au Service de Maternité à l'Hôpital SEKKAT

طبيبة رئيسية سابقا لقسم الولادة بمستشفى السقاط

Gynécologue Obstétricien
 Chirurgie Gynécologique - Accouchement
 Stérilité du Couple (P.M.A)
 Coelochirurgie - Colposcopie
 Maladies du Sein - Echographie
 Homéopathe

إختصاصية في أمراض النساء والتوليد
 الجراحة النسائية - الولادة
 عقم الزوجين - الجراحة بالمنظار
 أمراض الثدي - الفحص بالصدى والمجهر
 العلاج بالاميوپاتي

Casablanca, Le : 12/01/23

صيدلية عشير
 PHARMACIE ACHIR
 101.Bd ELQods Lot Mandarona
 Rue 14 Inara I Ainchok-Casa
 Tel: 05 22 52 82 53

BARIA

صيدلية عشير
 PHARMACIE ACHIR
 101.Bd ELQods Lot Mandarona
 Rue 14 Inara I Ainchok-Casa
 Tel: 05 22 52 82 53

1) Prescrit par S.V.

du 6 au 12 = 7

صيدلية عشير
 PHARMACIE ACHIR
 101.Bd ELQods Lot Mandarona
 Rue 14 Inara I Ainchok-Casa
 Tel: 05 22 52 82 53

x 3 cycle

176,80

Dr. ILHAM BENAËBOUD
 GYNECOLOGUE-OBSTETRICIENNE
 Tel: 05 22 52 37 73
 INPE : 091020537

شارع القدس تجرئة السكن الأنيق إقامة الصفاء عمارة 403 - الدار البيضاء

ne El Anik, Rés. Safaa, Imm. 403 - Casablanca - Tél.: 05 22 52 37 73

benaaboudilham@hotmail.com - INPE : 091020537 - ICE : 00191729000033

44,20